Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège de Blanzac > ESPACE ELEVES https://etab.ac-poitiers.fr/coll-blanzac/spip.php?article1518 -



le CVC opte pour la protection de la biodiversité.

publié le 09/04/2020

conseil de la vie collegienne

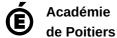
Le collège Alfred de Vigny se mobilise pour la protection de l'environnement !!!

C'est en effet le projet que le collège a décidé de mener depuis cette année, dans le cadre du Conseil de la Vie Collégienne. L'idée étant, de sensibiliser les élèves au développement durable, pour la protection de la planète, NOTRE planète. Pour cela, les délégués du Conseil de la Vie Collégienne, après concertation avec leurs camarades de classe, ont décidé de construire un nichoir afin d'accueillir les petits oiseaux, surtout en période hivernale, pour qu'ils puissent retrouver confort et nourriture. De cette manière, ils participent à la protection de la biodiversité. Toujours dans l'optique du développement durable, les élèves

ont soumis l'idée de créer un jardin pédagogique pour l'année 2021, ce qui leur permettra de continuer leurs efforts pour le maintien de la biodiversité notamment grâce au compost qui servira à alimenter le jardin. JOHANNA ANDRÉ, assistante d'éducation

Portfolio





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.